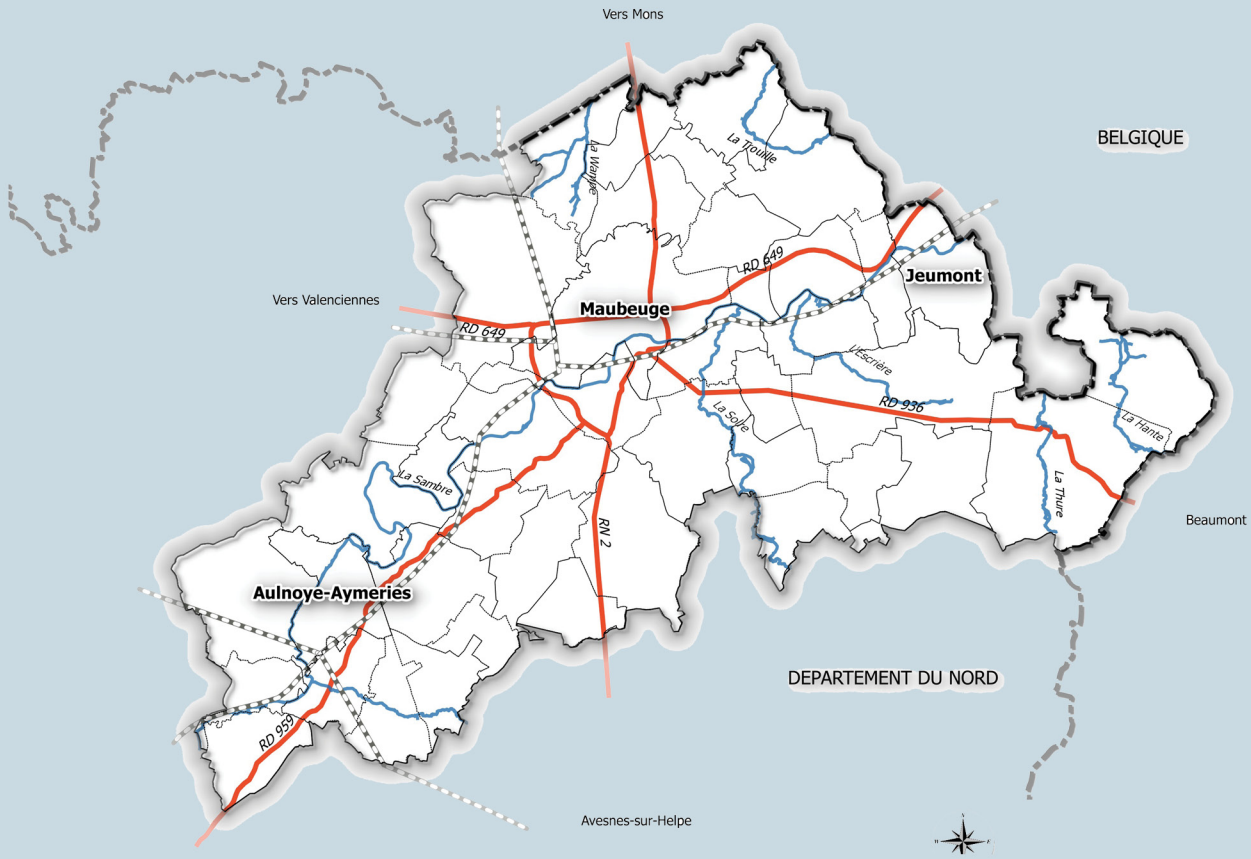
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PLUi CAMVS

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Vu pour être annexé à la délibération n° 2266
du Conseil Communautaire en date du 12/12/19

Le Président

4.2.2

verdi
Sensible à vos ambitions

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LA SAMBRE

PIVADIS

SPHÈRE AVOCATS

Maubeuge Créative Cities
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

AGGLO2030
Créons le territoire de demain !

Commune de

AIBES

59003

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

ASSEVENT

59021

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

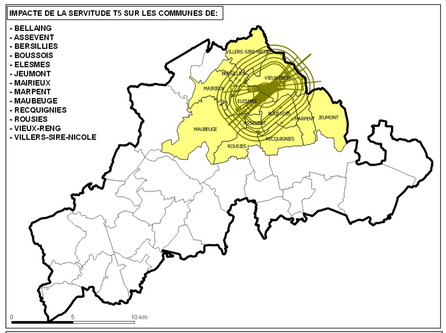
- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accés
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- Transformateur
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MAIRIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de AULNOYE-AYMERIES 59033

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accés
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- Transformateur

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée non exploitée
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de BACHANT 59041

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accés
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BEAUFORT

59058

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

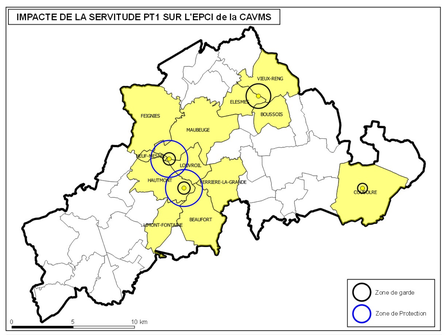
AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapproché
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de protection)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de BERLAIMONT 59068

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BERSILLIES

59072

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

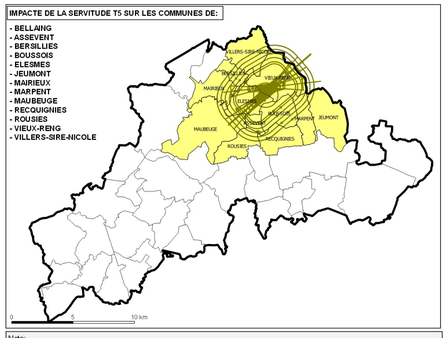
Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MAIRIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BETTIGNIES

59076

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- Frontière Belge Tampon

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BOUSIGNIES-SUR-ROC

59101

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- Frontière Belge Tampon

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de BOUSSIERES-SUR-SAMBRE 59103

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL3 - Chemin de Halage et de Marchepied
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BOUSSOIS

59104

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

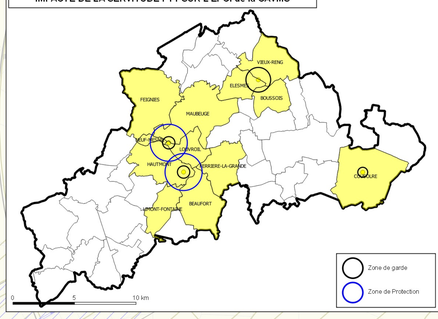
Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- Transformateur
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

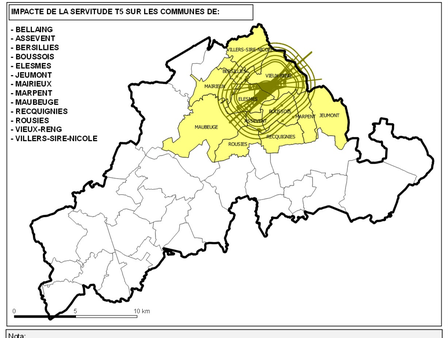
- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Générateur)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MARIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de CERFONTAINE 59142

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

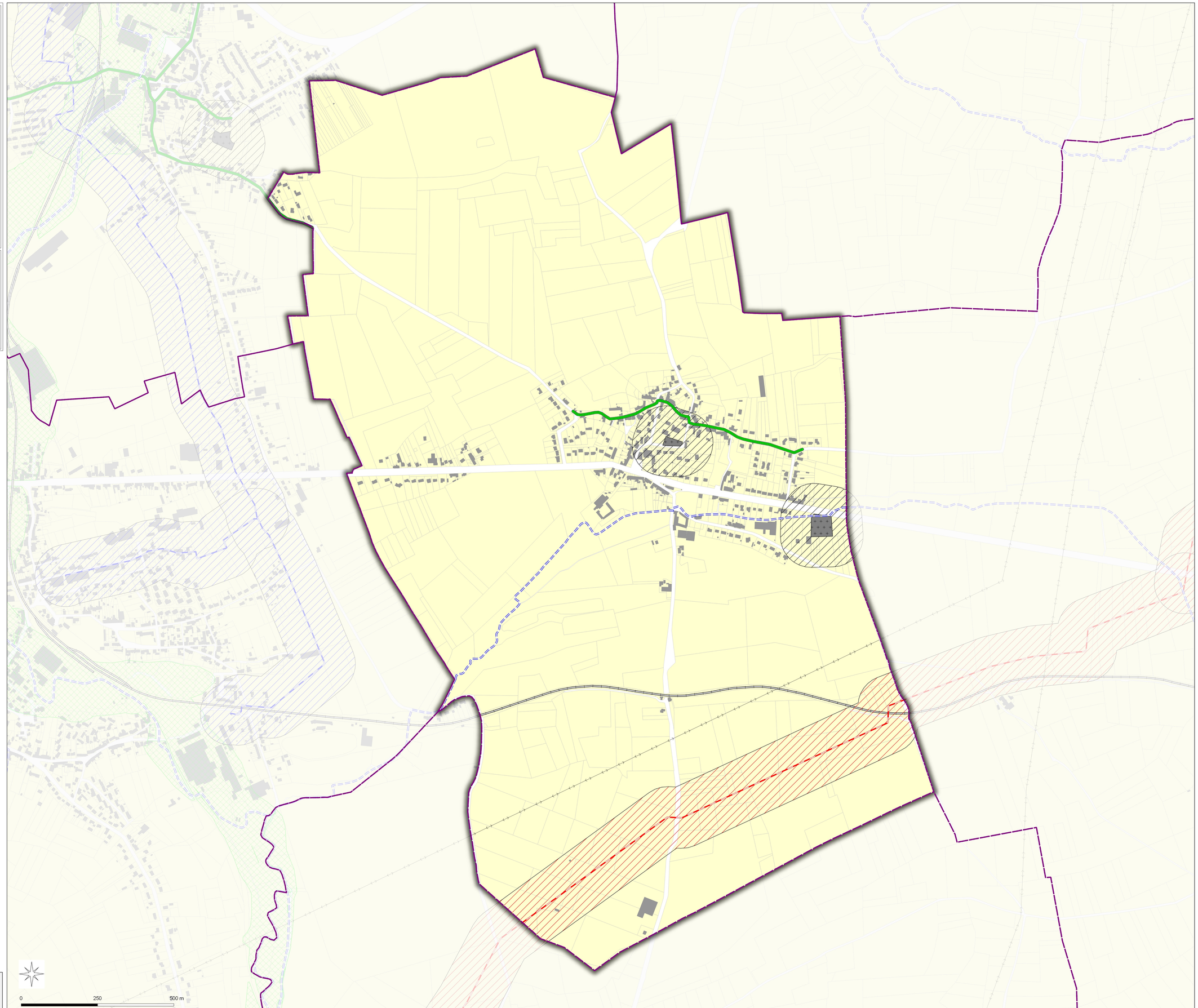
Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de COLLERET 59151

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection immédiate
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- Frontière Belge Tampon

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de COUSOLRE

59157

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

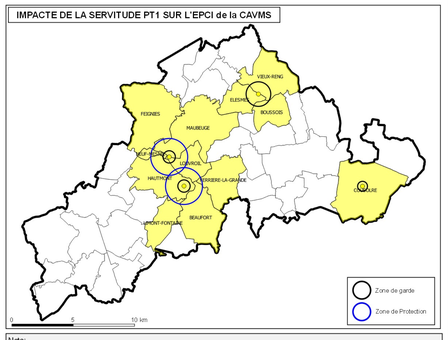
T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- Frontière Belge Tampon

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

ECLAIBES

59187

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL11 - Interdiction d'Accés
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de

ECUELIN

59188

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

ELESMES

59190

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

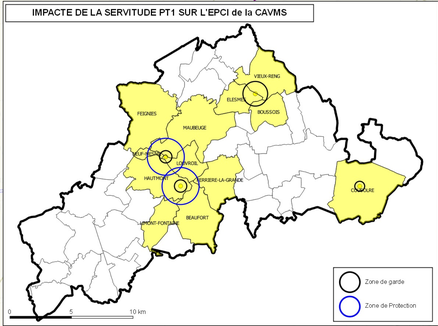
Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



LEGENDE

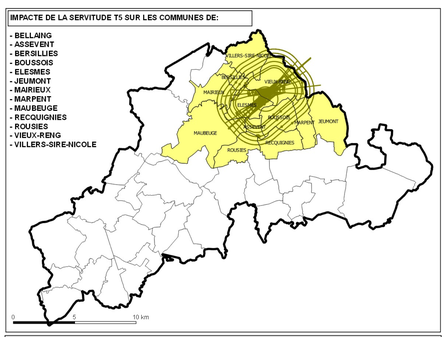
- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Générateur)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MAIRIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0
250
500 m

Commune de

FEIGNIES

59225

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- Transformateur
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

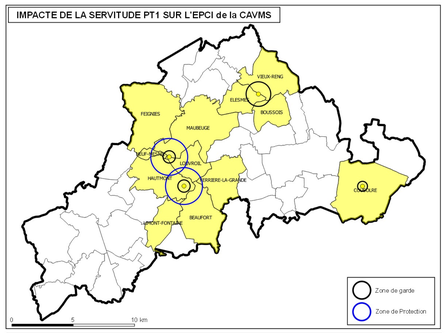
T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- PM2 - I.C.P.E (Installation Classée pour la Protection de l'Environnemente) (zone de protection)

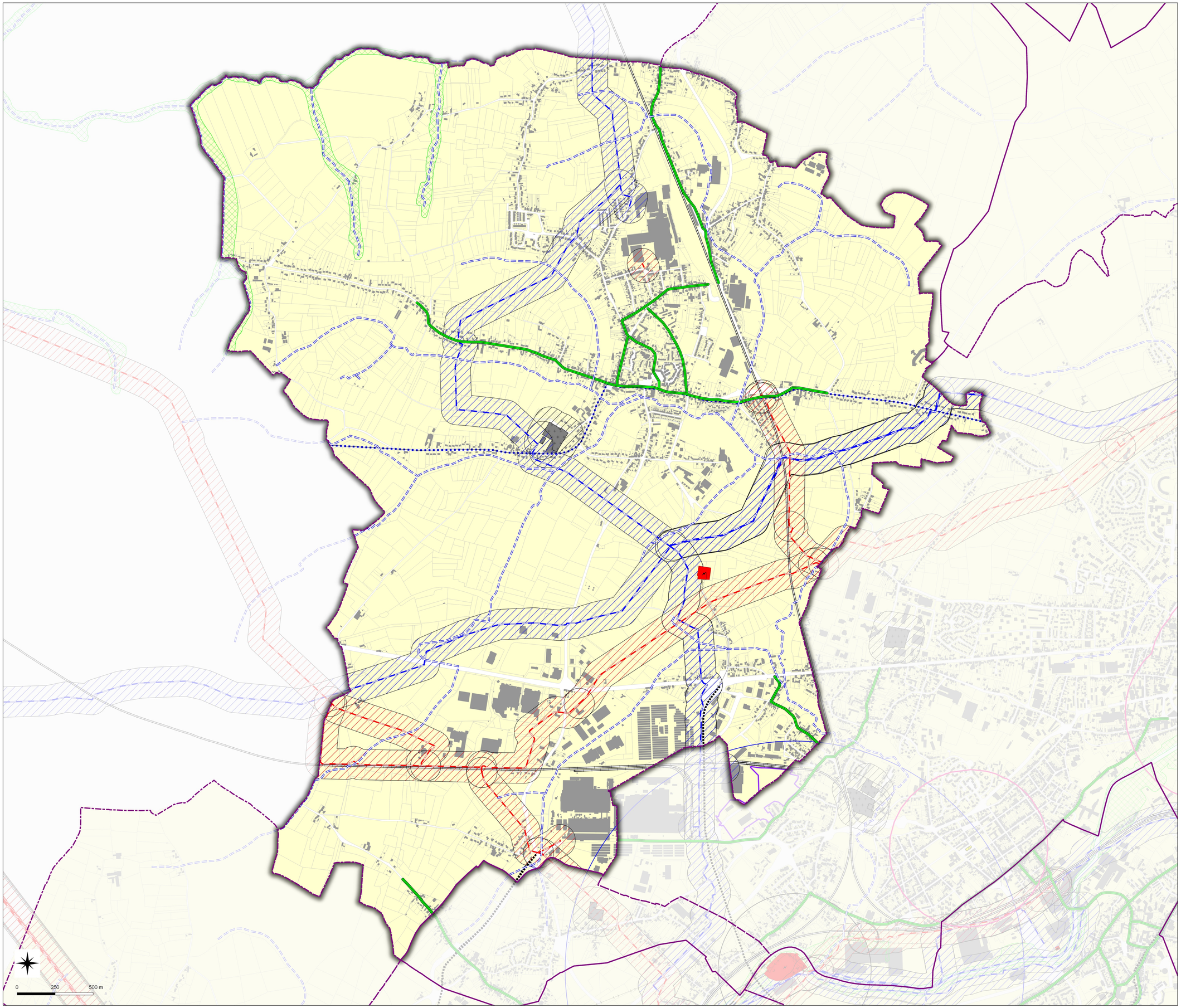
IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.



Commune de FERRIERE-LA-GRANDE 59230

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

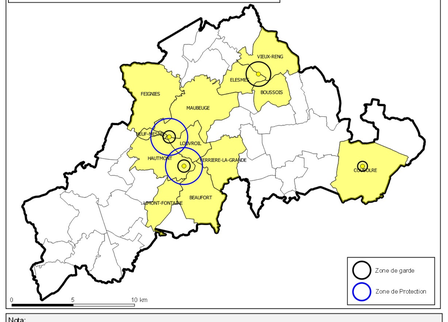
T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée non exploitée
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de protection)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

FERRIERE-LA-PETITE

59231

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de

GOGNIES-CHAUSSEE

59264

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- Frontière Belge Tampon

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de HAUTMONT 59291

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- EL3 - Chemin de Halage et de Marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

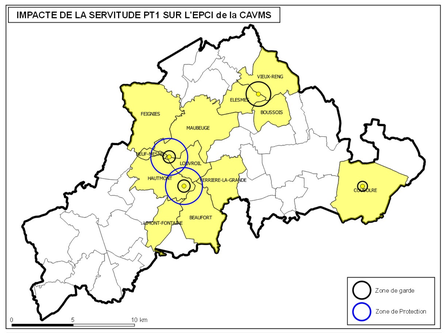
T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Zone de protection)
- PT1 - (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

JEUMONT

59324

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

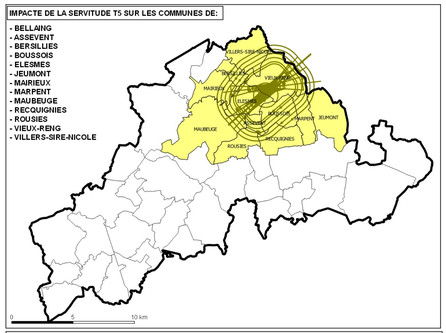
- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

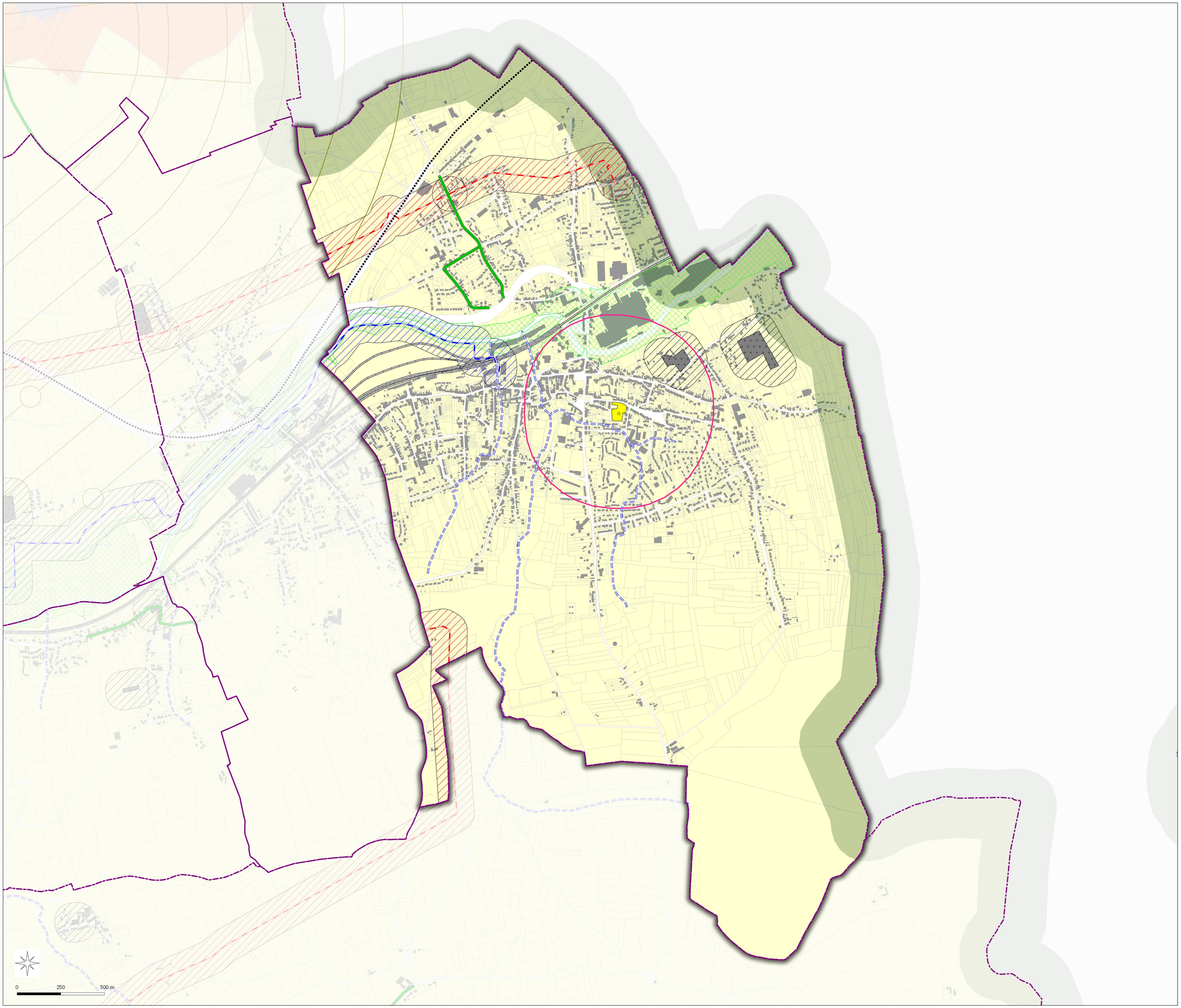
- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MAIRIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.



Commune de

LEVAL

59344

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de LIMONT-FONTAINE 59351

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

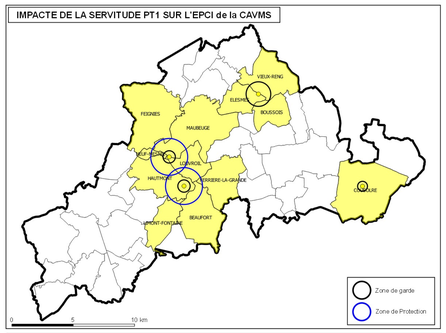
AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de protection)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de LOUVROIL

59365

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'Urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL3 - Chemin de Halage et de Marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- Transformateur
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

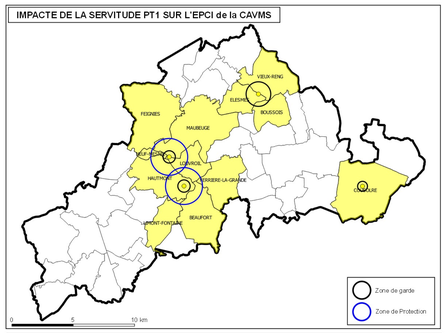
T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Zone de protection)
- PT1 - (Générateur)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

MAIRIEUX

59370

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

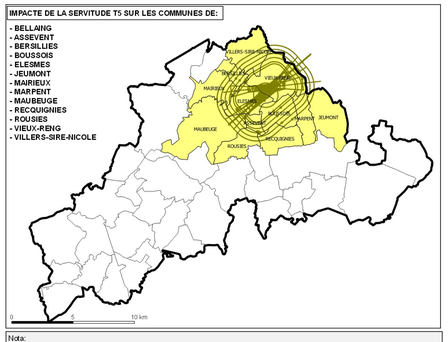
Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MAIRIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

MARPENT

59385

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- Transformateur
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

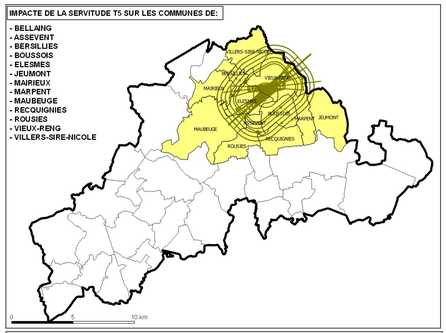
- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MAIRIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

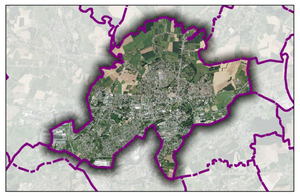
Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de MAUBEUGE 59392

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'Urbanisme

Type Procédure : Elaboration

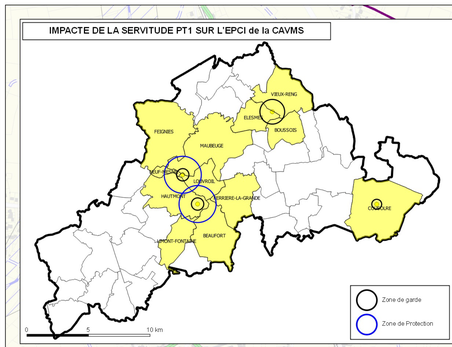
Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL3 - Chemin de Halage et de Marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accés
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- Transformateur
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

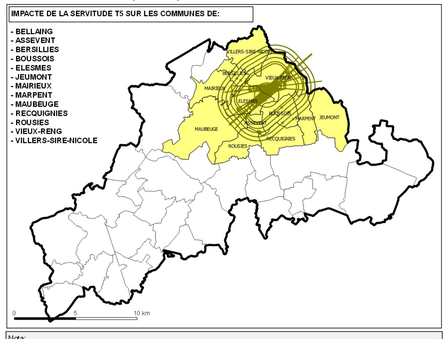
- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée non exploitée
- T1 - Voie ferrée principale
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Zone de protection)
- PT1 - (Générateur)

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MAIRIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de MONCEAU-SAINT-WAAST 59406

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de NEUF-MESNIL 59424

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL3 - Chemin de Halage et de Marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

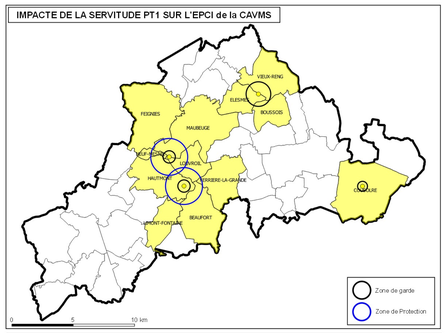
T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de NOYELLES-SUR-SAMBRE 59439

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection rapproché
- EL3 - Chemin de Halage et de Marchepied
- EL11 - Interdiction d'Accès
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

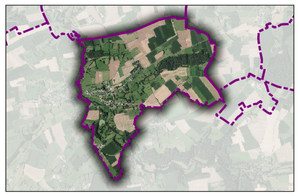
Commune de

OBRECHIES

59442

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

PONT-SUR-SAMBRE

59467

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL3 - Chemin de Halage et de Marchepied
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- Transformateur

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

QUIEVELON

59483

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection immédiate

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de RECQUIGNIES 59495

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

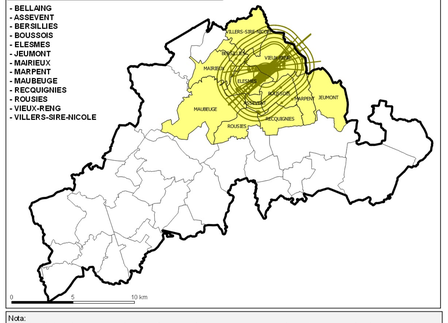
- Périmètre de protection éloignée
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- Transformateur
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MAIRIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

ROUSIES

59514

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accés
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

SAINT-REMY-CHAUSSEE

59542

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Connaissance
et Connaissances
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

SAINT-REMY-DU-NORD

59543

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL3 - Chemin de Halage et de Marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accés
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de SASSEGNIES 59556

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

VIEUX-MESNIL

59617

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de VIEUX-RENG

59618

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

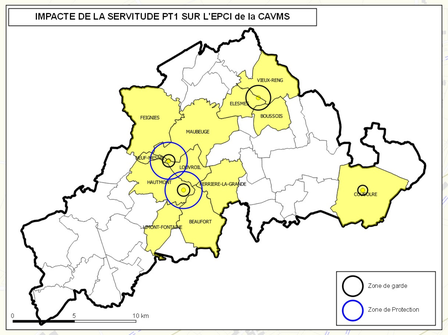
Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CAVMS



LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

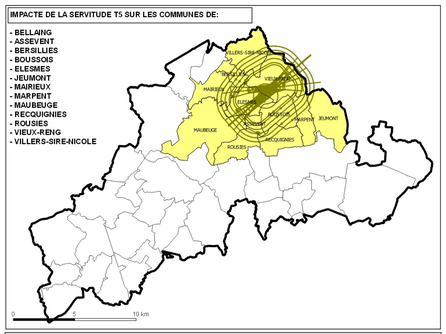
- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- Frontière Belge Tampon

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MAIRIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de VILLERS-SIRE-NICOLE 59627

P.L.U.i - C.A.V.M.S

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 17/12/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

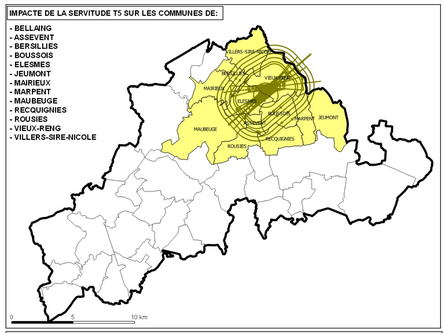
Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM2 - I.C.P.E (Installation Classée pour la Protection de l'Environnemente) (zone de protection)
- Frontière Belge Tampon

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR LES COMMUNES DE:

- BELLAING
- ASSEVENT
- BERSILLIES
- BOUSSOIS
- ELESMES
- JEUMONT
- MAIRIEUX
- MARPENT
- MAUBEUGE
- RECQUIGNIES
- ROUSIES
- VIEUX-RENG
- VILLERS-SIRE-NICOLE



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.